Présentation thématique Le FIAF





- 1. Qu'est ce que le FIAF?
 - 2.) Le financement des plans de formation
 - (3.) Notre offre d'accompagnement
 - 4.) La mise en place des projets



Nos Objectifs

Garantir l'adéquation des formations et des besoins des employeurs



Financement





Fonds Interprofessionnel d'Assurance Formation

Financer les actions de formation des salariés du privé

Conduire des études dans le domaine de la FPC

Faciliter la

visibilité des

offres de

formation du

territoire

3 missions principales

Accompagner la définition des besoins en formation des employeurs



Le FIAF







Notre offre de services

Dossiers : Le financement du plan de formation



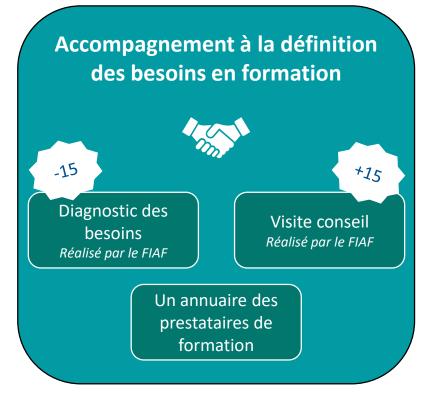
Action de formation



Bilan de compétences VAE

Ingénierie Evaluation

Un espace dédié adhérent (EDA)







La SOF
Programme de
formation acheté par le

FIAF



Plan de soutien aux projets de branches Plan de soutien aux projets sectoriels

<u>www.fiaf.nc</u>
La programmation du FIAF
Le formulaire d'appel à projet









Séverine ZIMMER
Directrice

Répartition des pôles





Jill SERVE Conseillère formation Chef de projets







Mélanie ESCLASSAN Conseillère formation Coordinatrice de projets

Pôle Entreprises – Financement / Accompagnement



Giovanna SINYEUE Conseillère formation entreprises



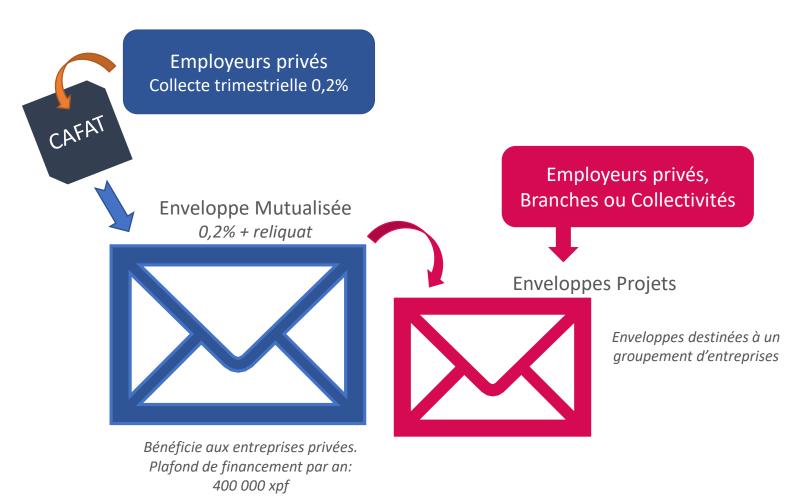




Elizabeth OKOUE Conseillère formation Entreprises - Accompagnement



Les enveloppes gérées





Enveloppe personnelle d'une entreprise ayant effectué un versement volontaire



- 1.) Qu'est ce que le FIAF?
 - 2. Le financement des plans de formation
 - 3.) Notre offre d'accompagnement
 - 4. La mise en place des projets



Financement des plans de formation: enveloppe mutualisée



400 000 XPF

par an et par employeur quel que soit le nombre de salariés



Pour le financement des **plans de formation** des entreprises

Actions de FPC
Validation des acquis de l'expérience
Bilan de compétences
Ingénierie
Evaluation



Remboursement des frais annexes :



Restauration
(En NC : 2 500F /Hors NC : 4500F)

Hébergement (En NC : 9 500F /Hors NC : 16 000F)

Déplacements

Présentation des justificatifs



Financement des plans de formations: Employeurs de + 10 salariés

Votre contribution au financement de la FPC



Cotisation patronale de 0,2% de la masse salariale plafonnée à la T1 du RUAMM

Obligation de dépense de 0,7% de la masse salariale pour le financement de la formation professionnelle continue

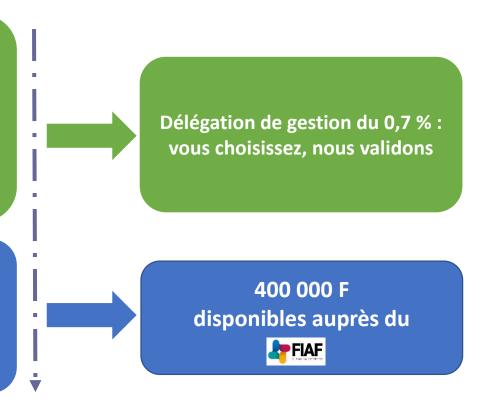


0,7%

*des frais de gestion de 8% s'appliquent pour chaque demande de financement. Ces frais sont déduits de l'enveloppe confiée

Enveloppe MUTUALISEE

0,2% **pas de frais de gestion



Les avantages

- Utilisation de l'enveloppe sur 2 années civiles
- Accompagnement vers *l'éligibilité*
- Réduction de la charge administrative

NB: le panachage des enveloppes entraı̂ne la suppression des frais de gestion



Financement des plans de formations: 2 options



\Delta La subrogation de paiement





Dossier déposé **15 jours avant** la date de démarrage de l'action

Validation de la demande par le FIAF par avis de subrogation entreprise et OF

Paiement du montant par le FIAF à l'OF



Le financement simple





Dossier déposé maximum **15 jours ouvrés après** le démarrage de l'action

Validation de la demande par le FIAF par un avis de financement

Règlement de la facture par l'entreprise à l'OF

Remboursement par le FIAF à l'entreprise

Financement des plans de formation : éligibilité

EMPLOYEURS

• Demande déposée dans les délais

Emission de la demande

- Employeur cotisant
- Dépense portée par l'entreprise
- Cohérence entre le poste du salarié et la formation visée

Mise en paiemen

- Eléments de fin de formation (fournis par l'OF)
- Bulletin de salaire
- Factures ou notes de frais

ORGANISMES DE FORMATION

OF enregistré DFPC et FIAF

Emission de la demande • Convention de formation ou devis

Date et durée de la formation

- Profil du formateur
- Programme détaillé :

Public ciblé Objectifs et moyens détaillés Modalités d'évaluation des acquis

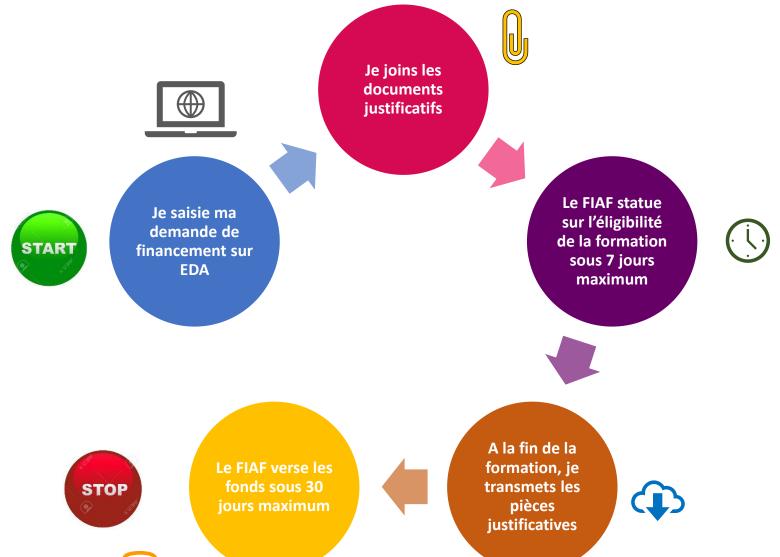
Mise en paiement

- Feuille de présence
- Attestation de formation
- Bilan pédagogique
- Evaluation à chaud (satisfaction)
- Facture



Etapes d'une demande pour une action de formation











- 1.) Qu'est ce que le FIAF?
 - 2.) Le financement des plans de formation
 - 3. Notre offre d'accompagnement
 - 4.) La mise en place des projets



FIAF Notre offre d'accompagnement : le diagnostic court



OBJECTIF: identifier les formations répondant à vos problématiques et/ou à vos objectifs



Comment ? En un simple rendez-vous avec votre conseillère ! Contactez Jill au 47 68 88 ou Stéphanie au 47 68 28

3 TEMPS FORTS POUR VOUS AIDER A DEFINIR VOS BESOINS EN FORMATION :



Un rendez-vous d'échange



La remise d'un plan de formation



Accompagnement à 6 et 12 mois





Notre offre d'accompagnement : la visite conseil

OBJECTIF: Enrichir la méthodologie de votre process formation







Un rendez-vous d'échange



Des outils pratiques pour la gestion de votre plan de formation



Accompagnement à 6 et 12 mois

Comment ? En un simple rendez-vous avec votre conseillère ! Contactez Jill au 47 68 88 ou Stéphanie au 47 68 28





- 1.) Qu'est ce que le FIAF?
 - 2.) Le financement des plans de formation
 - 3. Notre offre d'accompagnement
 - La mise en place des projets



Le financement des projets

Pourquoi répondre à notre appel à projet ?



Une problématique innovante ou structurante



Une problématique commune à plusieurs employeurs

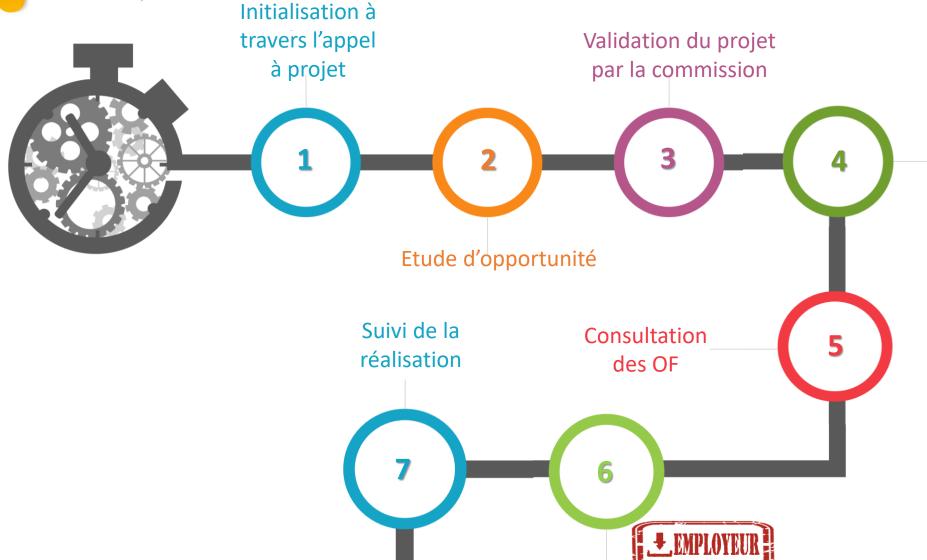


Un coût de réalisation important pour un projet porté par une seule entreprise





Le financement des projets



Etude des offres

Rédaction du cahier des charges avec les employeurs





Merci de votre attention



Pour plus de renseignements rendez-vous sur le site internet : www.fiaf.nc